ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
8, 9 ET 10 DÉCEMBRE 2009, OTTAWA (ONTARIO) Résolution 33 /2009

TITRE:	Premiers engagements à l'égard des programmes du Cadre pour le développement économique des Autochtones
OBJET:	Développement des ressources humaines
PROPOSEUR(E):	Shane Gottfriedson, Chef, bande indienne de Kamloops, C.-B.
COPROPOSEUR(E):	Isadore Day, Chef, Première Nation de Serpent River, Ont.
DÉCISION:	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE:

A. Le gouvernement fédéral a conçu, par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC), un cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones (le Cadre), destiné à servir les intérêts des économies, communautés et entreprises des Premières Nations et des Autochtones;

B. Le Cadre du gouvernement fédéral propose d'améliorer son projet pilote, intitulé le « Fonds de réserve pour pertes sur prêts », et d'investir dans ce projet;

C. Le gouvernement fédéral a annoncé un nouvel investissement de 200 millions de dollars, échelonné sur quatre ans, dans le Cadre pour le développement économique des Autochtones, dont une partie importante devrait être destinée au Fonds de réserve pour pertes sur prêts;

D. Des dirigeants des Premières Nations, des planificateurs financiers, des sociétés de capitaux et d'autres conseillers techniques importants n'ont pas participé adéquatement à la planification de la mise en œuvre du nouveau cadre, ce qui a suscité des préoccupations à son égard;

E. Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 200 millions de dollars dans le Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones par l'intermédiaire du Plan d'action économique du Canada;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 8e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

F. AINC devrait travailler en étroite collaboration avec les intervenants, dont l'APN, à la planification requise pour garantir un investissement efficace dans les économies des Premières Nations, dont l'ébauche, la conception, la coordination et la mise en œuvre du Cadre pour le développement économique des Autochtones;

G. Des résolutions précédentes ont conféré au Comité des Chefs sur le développement économique (CCDE) de l'APN le mandat de jouer un rôle central dans l'ébauche, la conception, la coordination et la mise en œuvre du Cadre.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée:

1. Enjoignent le Chef national, le Chef régional titulaire du portefeuille et/ou le Comité des Chefs sur le développement économique (CCDE) de l'APN de revendiquer notre rôle ainsi que notre droit de participer à l'élaboration du Cadre pour le développement économique des Autochtones.

2. Recommandent vivement au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de reconsidérer les processus préliminaires du Cadre, dont les mécanismes d'affectation des ressources et le programme de fonds de réserve pour pertes sur prêts.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 8e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

33 - 2009